

## CONDITIONS TARIFAIRES DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

# 20 16



### L'ESSENTIEL AU QUOTIDIEN

OBJECTIVITÉ, TRANSPARENCE, SATISFACTION

Extrait de nos conditions tarifaires au 1<sup>er</sup> janvier 2016

Vous pouvez consulter l'intégralité de nos conditions tarifaires dans les agences du Crédit Agricole du Morbihan.

**CA**  
**MORBIHAN**  
BANQUE ET ASSURANCES

*Le bon sens a de l'avenir* →

# Édito

Chers sociétaires, chers clients,

Vous trouverez dans ce guide un large extrait des conditions tarifaires de nos principaux services, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ce guide est également consultable sur notre site [ca-morbihan.fr](http://ca-morbihan.fr).

Le guide tarifaire complet est à votre disposition dans chacun de nos 86 points d'accueil.

Le Crédit Agricole du Morbihan a inscrit prioritairement dans son projet d'entreprise sa volonté de satisfaire ses clients dans le plus grand respect de transparence.

Ainsi, ce sont tous les salariés qui contribuent pleinement à cet engagement en vous conseillant au mieux de vos attentes.

A l'écoute de l'évolution des nouveaux usages bancaires, le Crédit Agricole du Morbihan met à votre disposition de nouveaux services alliant innovation et proximité. Nous vous invitons à venir les découvrir au sein de votre agence.

Les équipes du Crédit Agricole du Morbihan et moi-même vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Pierre-Louis BOISSIÈRE



*Directeur Général du Crédit Agricole du Morbihan*

# SOMMAIRE

<b>Ouverture, fonctionnement et suivi du compte</b>	<b>4</b>
■ Ouverture, transformation, clôture	
■ Relevés de compte	
■ Tenue de compte	
■ Services en agence	
<b>Banque à distance</b>	<b>4</b>
■ Internet et téléphone mobile	
■ Services SMS ou mail	
■ Téléphone avec Service Vocal	
■ Monétique	
■ Abonnement à la banque à distance	
■ Pleinchamp	
<b>Moyens et opérations de paiement</b>	<b>5</b>
■ Cartes	
■ Virements	
■ Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement	
■ Chèques	
■ Effets de commerce à l'encaissement	
■ Effets de commerce à l'escompte	
■ Dates de valeur (en jours ouvrés)	
<b>Offres groupées de services</b>	<b>9</b>
■ Compte à Composer aux agriculteurs <i>(gamme depuis mai 2013)</i>	
■ Comptes Services aux agriculteurs <i>(gamme depuis février 2009 - arrêt de commercialisation)</i>	
■ Comptes Services aux agriculteurs <i>(gamme antérieure à février 2009 - arrêt de commercialisation)</i>	
<b>Irrégularités et incidents</b>	<b>10</b>
■ Commission d'intervention	
■ Opérations particulières	
■ Incidents de paiement	
<b>Découverts et crédits</b>	<b>10</b>
■ Crédits pour les agriculteurs	
■ Autres opérations liées aux crédits	
<b>Épargne et placements financiers</b>	<b>12</b>
■ Épargne bancaire	
■ Opérations diverses sur titres	
- Ordres de bourse : achat et vente en France	
- Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger	
■ Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)	
■ Épargne salariale	
<b>Assurances et prévoyance</b>	<b>13</b>
■ Protection des personnes	
■ Protection des biens	
■ Protection contre les risques de la vie quotidienne	
<b>Résolution d'un litige</b>	<b>15</b>
<b>Vos adresses et numéros utiles</b>	<b>15</b>
<b>Vos contacts</b>	<b>16</b>

Nos tarifs sont exprimés HT  
pour les opérations et services soumis à la TVA.

# Ouverture, fonctionnement et suivi du compte

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Ouverture, transformation, clôture</b> €		
■ Ouverture de compte professionnel	<b>Gratuit</b>	
■ Clôture / transfert de compte	<b>Gratuit</b>	
■ Service d'aide à la mobilité : ISILIS	<b>Gratuit</b>	
<b>Relevés de compte</b> €		
■ Relevé de compte électronique toutes périodicités	<b>Gratuit</b>	
■ Relevé mensuel "papier"	<b>Gratuit</b>	
■ Autres périodicités	<b>1,25/relevé</b>	
- relevé par quinzaine (2 par mois)	<b>2,50/mois</b>	
- relevé décadaire (3 par mois)	<b>3,75/mois</b>	
<b>Tenue de compte</b> €		
■ Frais de tenue de compte	<b>10,65/mois</b>	<b>127,80</b>
■ Frais pour compte sans mouvement (dépôt à vue : au moins un an ; produits d'épargne : au moins 5 ans)	<b>par an</b>	<b>30,00</b>
■ Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ou de BIC/IBAN	<b>Gratuit</b>	
■ Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	<b>0,05%</b>	
■ Commission du plus fort découvert	<b>0,06%</b>	
<b>Services en agence</b> €		
■ Retraits d'espèces à l'agence sans émission de chèque	<b>Gratuit</b>	
■ Versement d'espèces	<b>Gratuit</b>	
■ Frais de recherche de document de moins d'un an	<b>11,83</b>	
■ Frais de recherche de document de plus d'un an	<b>sur devis</b>	
■ Frais pour information aux commissaires aux comptes	<b>130,00</b>	
■ Frais pour renseignements commerciaux	<b>15,96</b>	
■ Frais pour demande d'extrait Kbis	<b>28,15</b>	
■ Frais pour demande de statuts	<b>84,45</b>	

## Banque à distance

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Internet et téléphone mobile <sup>(1)</sup></b> €		
■ Accès aux services de base par internet avec Crédit Agricole En Ligne Professionnels	<b>Gratuit</b>	
■ Accès aux services complets par internet avec Crédit Agricole En Ligne Professionnels	<b>7,75/mois</b>	<b>93,00</b>
<b>Services SMS ou mail <sup>(1)</sup></b> €		
■ Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS ou mail		
- alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement	<b>0,30/envoi</b>	
- alerte solde compte journalier	<b>0,30/envoi</b>	
<b>Téléphone avec Service Vocal <sup>(1)</sup></b> €		
■ Filvert pour consultations au 09 74 75 56 56	<b>Gratuit</b>	

(1) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Monétique</b> €		
■ Lecteur de carte bancaire fixe ou portable solution ADSL / GPRS / Paiement en plusieurs fois	<b>nous consulter</b>	
■ Pack E-tourisme : création de site de réservation "clé-en-main" avec module de paiement par carte (chambre d'hôtes, gîtes)	<b>nous consulter</b>	
<b>Abonnement à la banque à distance</b> €		
■ Transmettre des fichiers		
- abonnement EDIWEB	10,00/mois	120,00
- abonnement EBICS	10,00/mois	120,00
■ Transmettre des fichiers et recevoir des relevés		
- Abonnement EDIWEB réception de relevés et alertes des impayés par mail	12,00/mois	144,00
- Abonnement EDIWEB par téléchargement	20,00/mois	240,00
- Abonnement EBICS	44,00/mois	528,00
■ Pack prélèvement CONFORT et CONFORT PLUS	<b>nous consulter</b>	
<b>Pleinchamp</b> €		
■ Météo locale	12,00/mois	144,00
■ Porcs	12,00/mois	144,00
■ Analyse élevage	7,00/mois	84,00
■ Analyse Grandes Cultures	10,00/mois	120,00
■ Énergie Azote	12,00/mois	144,00

## Moyens et opérations de paiement

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Cartes</b> €		
<i>La 2ème carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.</i>		
<b>Cartes de paiement et de retrait</b>		
■ Cotisation cartes internationales MasterCard BUSINESS		
- carte BUSINESS à débit immédiat	par an	45,00
- carte BUSINESS à débit différé	par an	55,00
- carte BUSINESS EXECUTIVE à débit différé	par an	136,00
■ Cotisation Cartes internationales VISA Société		
- carte VISA Société à débit immédiat	par an	45,00
- carte VISA Société à débit différé	par an	55,00
- carte VISA Premier Société à débit immédiat ou différé	par an	136,00
<b>Paielements par carte</b>		
■ Paiement par carte dans la zone EURO	Gratuit	
■ Paiement par carte hors zone EURO (hors frais de change éventuels)	2,30%	
- frais proportionnels au montant du paiement	+0,20 €	
<b>Retraits par carte</b>		
■ Frais par retrait d'espèces à un distributeur du Crédit Agricole	Gratuit	
■ Frais par retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque de la zone EURO à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait mensuel	1,00	
- sauf carte BUSINESS EXECUTIVE et VISA Premier Société	Gratuit	
■ Frais par retrait d'espèces à un distributeur hors zone EURO	2,40%	
- Frais proportionnels au montant du paiement	+ 3,50 €	

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Cartes (suite)</b> €		
<b>Autres opérations par carte</b>		
■ Envoi de la carte en pli simple	<b>Gratuit</b>	
■ Commande de carte en urgence	<b>17,50</b>	
■ Réédition du code confidentiel	<b>9,90</b>	
■ Refabrication de carte perdue ou abîmée	<b>11,00</b>	
■ Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	<b>17,00</b>	
■ Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	<b>Gratuit</b>	
■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	<b>Gratuit</b>	
■ Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	<b>20,00</b>	
■ Recherche sur opération carte	<b>11,82</b>	
■ Duplicata d'un relevé carte	<b>11,82</b>	
<b>Virements</b> €		
■ Réception d'un virement SEPA (Single Euro Payments Area)	<b>Gratuit</b>	
■ Emission d'un virement SEPA occasionnel externe dans la zone EURO		
- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	<b>Gratuit</b>	
- en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	<b>Gratuit</b>	
- en agence vers une autre banque	<b>4,00</b>	
■ Virement permanent SEPA		
- Frais de mise en place		
• par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	<b>Gratuit</b>	
• en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	<b>Gratuit</b>	
• en agence vers une autre banque	<b>8,90</b>	
- émission du virement permanent		
• par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	<b>Gratuit</b>	
• en agence vers une autre banque	<b>Gratuit</b>	
• en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	<b>Gratuit</b>	
<b>Autres opérations sur virements</b>		
■ Modification d'un virement permanent	<b>Gratuit</b>	
■ Frais par virement permanent non exécuté pour défaut de provision	<b>8,00</b>	
■ Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)		
- par papier	<b>10,00</b>	
- télétransmis	<b>4,40</b>	
■ Virement par remise		
- prise en charge par remise		
• télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	<b>Gratuit</b>	
• télétransmise par EDIWEB, EBICS	<b>1,50</b>	
avec bordereau de confirmation	<b>Gratuit</b>	
avec signature électronique	<b>Gratuit</b>	
- prix par opération		
• télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	<b>Gratuit</b>	
• télétransmise par EDIWEB, EBICS	<b>0,21</b>	
■ Tentative de récupération des fonds		
- en cas de données communiquées erronées	<b>8,45</b>	
- en cas de demande de retour de fonds	<b>8,45</b>	



	Prélèvement	Coût annuel
<b>Effets de commerce à l'escompte (suite)</b>		<b>€</b>
■ Escompte : intérêts minimum	<b>4,60</b>	
■ Commission forfaitaire pour effet < 800 €	<b>10,00</b>	
■ Acceptation de l'effet par le tiré	<b>15,20</b>	
■ Recherche sur effet	<b>11,90</b>	
■ Traitement sur effets (impayé, rejet, prorogation modification, réclamé, avis de sort ...)	<b>15,20</b>	
<b>Dates de valeur <sup>(2)</sup> (en jours calendaires)</b>		<b>J</b>
■ Remise de chèque(s)	<b>J+1</b>	
■ Paiement d'un chèque	<b>J</b>	
■ Emission d'un virement	<b>J</b>	
■ Réception d'un virement	<b>R</b>	
■ Versement ou retrait d'espèces	<b>J</b>	
■ Retrait par carte	<b>J</b>	
■ Paiement par carte à débit immédiat	<b>J</b>	
■ Paiement par carte à débit différé <i>(voir l'échéancier du débit différé disponible en agence)</i>	<b>Dernier jour ouvré du mois</b>	
■ Remise de paiement par carte Terminal Paiement Electronique	<b>J+1</b>	
■ Paiement de prélèvement	<b>J</b>	
■ Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-6 jours ouvrés (SDD CORE FIRST)	<b>E</b>	
■ Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-3 jours ouvrés (SDD CORE RECURRENT)	<b>E</b>	
■ Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-2 jours ouvrés (SDD B2B)	<b>E</b>	
■ Remise d'effet à l'encaissement <i>(sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)</i> - remise télétransmise - remise papier	<b>E+1</b> <b>E+2</b>	
■ Remise d'effet à l'escompte	<b>J</b>	
■ Paiement d'effet de commerce	<b>E-1</b>	
■ Remise hors délai : échéance recalculée	<b>R</b>	
<i>J= jour de l'opération    E= date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant)    R= date de règlement interbancaire</i>		
<i>FIRST : première présentation d'un prélèvement émis au format SEPA</i>		
<i>RECURRENT : deuxième présentation de ce prélèvement et suivantes</i>		
<i>B2B : présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD Business to Business sous réserve d'un mandat interentreprise</i>		
<i>(2) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.</i>		



# Offres groupées de services

	Prélèvement	Coût annuel
--	-------------	-------------

## Offre de services à cotisation mensuelle qui peuvent être souscrits séparément

### Compte à Composer aux agriculteurs

(gamme depuis mai 2013)

€

#### Vos essentiels du quotidien : socle pour les agriculteurs

- Consultation et gestion de vos comptes en ligne (Crédit Agricole en Ligne PRO)
- Chèques crédités en jour de remise
- Effets crédités à la date de l'échéance
- Mise en place illimitée de vos prélèvements
- Tenue de compte, commission de mouvement
- Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCompte Agri Plus)
- Services Experts Pleinchamp
- Autres services au choix : e-relevé, relevé de compte bi-mensuel, information solde journalière par mail ou SMS, information de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS
- Envoi de chéquier

#### Tarifcation du socle pour les agriculteurs selon le chiffre d'affaires

##### confié sur le compte support

- jusqu'à 300 000 €	17,20/mois	206,40
- compris entre 300 000 et 750 000 €	26,20/mois	314,40
- compris entre 750 000 et 1 500 000 €	35,20/mois	422,40
- compris entre 1 500 000 et 3 000 000 €	47,20/mois	566,40

#### Des modules pour répondre à vos besoins

■ Module Placement Programmé : placement automatique de la trésorerie excédentaire vers des produits de placement (hors frais de gestion)	1,00/mois	12,00
■ Module Placement Dynamisé : gestion de votre trésorerie déléguée (OPCVM et/ou CDN certificat de dépôt négociable) (hors frais de gestion)	9,00/mois	108,00

#### Personnalisation de votre équipement

■ Option SécuriHELP Agri : tarif de base : 6 €/mois soit 72 €/an	50% du tarif normal	36,00
--	---------------------	-------

#### Comptes Services aux agriculteurs

(gamme depuis février 2009 - arrêt de commercialisation)

€

■ Sans découvert	15,88/mois	190,56
■ Avec découvert jusqu'à 4 000 €	20,30/mois	243,60
■ Avec découvert jusqu'à 8 000 €	24,86/mois	298,32
■ Avec découvert jusqu'à 16 000 €	31,62/mois	379,44

#### Comptes Services aux agriculteurs

(gamme antérieure à février 2009 - arrêt de commercialisation)

€

■ Sans découvert	13,74/mois	164,88
■ Avec découvert jusqu'à 8 000 €	19,96/mois	239,52
■ Avec découvert jusqu'à 16 000 €	26,42/mois	317,04

## Irrégularités et incidents

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Commission d'intervention</b> €		
<i>La commission d'intervention est une somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...).</i>		
- par opération	<b>8,70</b>	
- plafond journalier : maximum 3 par jour	<b>26,10</b>	
<b>Opérations particulières</b> €		
■ Frais de retour de courrier N'habite Pas à l'Adresse Indiquée : NPAI	<b>par an</b>	<b>13,58</b>
■ Frais pour changement d'adresse	<b>Gratuit</b>	
■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	<b>14,00</b>	
■ Frais de lettre recommandée « Loi Crédit Consommation »	<b>14,00</b>	
■ Courrier de mise en demeure de recouvrement	<b>Gratuit</b>	
■ Frais par saisie-attribution ou conservatoire, avis à tiers détenteur, paiement direct de pension alimentaire	<b>75,38</b>	
■ Opposition administrative, frais limités à 10% du montant dû	<b>75,38 maximum</b>	
<b>Incidents de paiement</b> €		
■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	<b>16,00</b>	
■ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(3)</sup>		
- montant inférieur ou égal à 50 €	<b>30,00</b>	
- montant supérieur à 50 €	<b>50,00</b>	
<i>Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.</i>		
<i>(3) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.</i>		
■ Frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	<b>30,50</b>	
■ Frais suite à notification par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	<b>30,50</b>	
■ Frais par chèque rejeté pour un autre motif que sans provision	<b>30,50</b>	
■ Frais de rejet pour avis de prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)		
- si paiement inférieur ou égal à 20 €	<b>Montant du paiement</b>	
- si paiement supérieur à 20 €	<b>20,00</b>	
<b>Pour faire opposition, contactez le 09 74 75 56 56 (appel non surtaxé)</b>		

## Découverts et crédits

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Crédits pour les agriculteurs</b> €		
■ Frais de conseils et de montage de dossiers pour les prêts de trésorerie et à moyen terme		
- prêt inférieur ou égal à 50 000 € : montant forfaitaire	<b>150,00</b>	
- prêt supérieur à 50 000 € : % du montant emprunté	<b>1,00%</b>	
• avec montant maximum	<b>1 500,00</b>	
■ Commission de confirmation (% de l'ouverture de crédit - annuel)	<b>1,00%</b>	
■ Billet financier hors plafond - forfait	<b>20,00</b>	

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Crédits pour les agriculteurs (suite) €</b>		
■ Examen annuel situation comptable - forfait annuel	<b>par an</b>	<b>60,00</b>
■ Frais de dossier AGRI EXPRESS - % du montant emprunté - minimum	<b>1,00%</b> <b>80,00</b>	
■ Frais de dossier prêt AGILOR - forfait pour les prêts inférieurs à 3 000 € - forfait pour les prêts supérieurs à 3 000 €	<b>40,00</b> <b>80,00</b>	
■ Frais de dossier prêts bonifié AGRI - forfait	<b>150,00</b>	
<b>Autres opérations liées aux crédits €</b>		
■ Modification sur prêt en cours (hors réaménagement suite à changement de taux) - sans avenant au contrat (compte payeur, jour d'échéance, autres modifications sans avenant) - avec avenant au contrat (modification de périodicité, durée, emprunteur, garantie, pause non contractuelle, transfert ...)	<b>29,60</b> <b>147,90</b>	
■ Frais de réaménagement de prêt suite à changement de taux - frais de conseil et de montage de dossier - indemnités de réaménagement, au taux du prêt, sur le capital restant dû	<i>se reporter à la rubrique correspondante Selon le montant des indemnités de remboursement anticipé contractuelles</i>	
■ Lettre d'information annuelle des cautions	<b>29,40</b>	
■ Information aux cautions pour prêt en retard	<b>Gratuit</b>	
■ Réédition du tableau d'amortissement	<b>9,25</b>	
■ Attestations diverses liées au prêt	<b>11,10</b>	
■ Demande de décompte de remboursement de prêt	<b>22,45</b>	
■ Appel d'échéance non mensuelle	<b>2,75</b>	
■ Edition d'échelle de valeurs	<b>23,30</b>	
■ Aide au bilan (ex Comptabilité Prêts)	<b>52,10</b>	
■ Enregistrement de nantissement de produits Crédit Agricole	<b>Gratuit</b>	
■ Enregistrement de nantissement de produits hors Crédit Agricole	<b>145,00</b>	
■ Forfait de nantissement de fonds, de matériel et d'outillage, gage de stocks par garantie (*) <i>comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...</i>	<b>170,00</b>	
■ Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales par garantie <i>comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, frais de notification, et de prise de garantie...</i>	<b>170,00</b>	
■ Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles par garantie (*) <i>comprenant les frais de signification d'huissier, de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...</i>	<b>435,00</b>	
■ Forfait de gage sur véhicule (frais fiscaux) (**)	<b>au réel</b>	
■ Forfait de gage hors véhicule (**) par garantie (*) <i>com- prenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...</i>	<b>85,00</b>	
■ Forfait de prise de Warrant <i>comprenant les frais d'envoi au greffe et de prise de garantie...</i>	<b>20,00</b>	
■ Forfait de Dailly en garantie d'un prêt <i>comprenant les frais de notification et de prise de garantie...</i>	<b>20,00</b>	
(*) Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur		
(**) Gage sur véhicule soumis aux frais fiscaux		

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Autres opérations liées aux crédits (suite)</b> €		
■ Mainlevée de garanties		
- hypothèque, nantissement, gage sur véhicule ...	<b>80,90</b>	
- sous seing privé	<b>173,50</b>	
■ Cautions bancaires		
- commission annuelle	<b>1,50%</b>	
- caution bancaire à tirage unique		
• frais de dossier	<b>139,45</b>	
• frais de tirage de l'acte	<b>20,20</b>	
- caution bancaire à tirages multiples		
• frais de dossier	<b>44,05</b>	
• frais de tirage par acte	<b>20,20</b>	
- duplicata engagement caution bancaire	<b>34,35</b>	
- dénonciation	<b>47,25</b>	
- mainlevée caution bancaire	<b>Gratuit</b>	

## Épargne et placements financiers

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Épargne Bancaire</b> €		
■ Épargne automatique - écopage <sup>(4)</sup> : Tandem Agri	<b>par an</b>	<b>53,00</b>

(4) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.

<b>Opérations diverses sur titres</b>		
<b>Ordres de bourse : achat et vente en France <sup>(5)</sup></b> €		

<b>PAR INTERNET : InvestStore Initial</b>		
■ Abonnement au service InvestStore Initial	<b>Gratuit</b>	
■ Actions et obligations françaises		
- frais proportionnels sur le montant de l'ordre	<b>0,54%</b>	
- avec un minimum de	<b>7,10</b>	

<b>PAR INTERNET : InvestStore Intégral</b>		
■ Abonnement au service InvestStore Intégral		
- si moins de 24 ordres de bourse par an	<b>forfait annuel</b>	<b>96,00</b>
- à partir de 24 ordres de bourse par an	<b>Gratuit</b>	
■ Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux		
- ordre ≤ 1 100 €, forfait par ordre	<b>0,99</b>	
- ordre > 1 100 €, montant proportionnel sur le montant de l'ordre	<b>0,09%</b>	

<b>PAR TELEPHONE au numéro : 02 54 81 57 84</b>		
<i>(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)</i>		
■ Actions et obligations françaises		
- frais proportionnels sur le montant de l'ordre	<b>1,10%</b>	
- frais fixes	<b>4,90</b>	
- avec un minimum de	<b>15,00</b>	
- frais fixes supplémentaires pour abonnés InvestStore Intégral	<b>12,85/ligne</b>	

<b>Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger <sup>(5)</sup></b> €		
--	--	--

<b>PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral</b>		
■ Abonnement aux services InvestStore Initial et Intégral	<i>se reporter à la rubrique "Ordres de bourse : achat et vente en France"</i>	
■ Actions et obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)		
- frais proportionnels sur le montant de l'ordre	<b>0,54%</b>	
- avec un minimum de	<b>54,00</b>	

(5) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Opérations diverses sur titres (suite)</b>		
<b>Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)</b>		€
<i>Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2015.</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Frais fixes par compte titres et/ou Plan Epargne en Actions (PEA) détenu               <ul style="list-style-type: none"> <li>- forfait minimum</li> <li>- plafond</li> </ul> </li> </ul>	<b>par an par an</b>	<b>25,00 258,33</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Frais fixes sur valeurs Crédit Agricole S.A. (OPCVM et obligations)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- % sur encours</li> <li>- par ligne (exonération des portefeuilles de moins de 1 000 €)</li> <li>- par ligne sur valeur nominative Crédit Agricole S.A.</li> </ul> </li> </ul>	<b>0,10% 1,67 Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI) et Parts Sociales(*)</li> </ul>	<b>Gratuit</b>	

(\*) Les droits d'entrée et les frais de gestion concernant les parts sociales sont gratuits.

<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Frais sur les valeurs hors Crédit Agricole S.A.               <ul style="list-style-type: none"> <li>- % sur encours</li> <li>- par ligne (exonération des portefeuilles de moins de 1 000 €)</li> <li>- par ligne sur valeurs nominatives</li> <li>- par ligne sur valeurs en dépôt à l'étranger</li> </ul> </li> </ul>	<b>0,21% 3,33 30,21 38,38</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnés InvestStore Intégral : frais sur les Actions hors Crédit Agricole</li> </ul>	<b>Gratuit</b>	

<b>Épargne Salariale</b>		€
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Frais de tenue de compte PER Convergence : Plan d'Épargne Interentreprise (PEI) ou Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif Interentreprise (PERCOI)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés</li> </ul> </li> </ul>	<b>par an par an</b>	<b>125,00 10,00</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Frais de tenue de compte Plan d'Épargne Interentreprise (PEI) et Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif Interentreprise (PERCOI)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés</li> </ul> </li> </ul>	<b>par an par an</b>	<b>199,00 15,00</b>

## Assurances et prévoyance

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Protection des personnes</b>		€
■ L'assurance complémentaire santé des agriculteurs	<b>nous consulter</b>	
■ La Garantie des Accidents de la Vie des agriculteurs	<b>nous consulter</b>	
■ L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge	<b>nous consulter</b>	
■ L'assurance Garantie de Revenus	<b>nous consulter</b>	
<b>Protection des biens</b>		€
■ L'assurance véhicule utilitaire	<b>nous consulter</b>	
■ L'assurance multirisque agricole	<b>nous consulter</b>	
<b>Protection contre les risques de la vie quotidienne</b>		€
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurance des moyens de paiement               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécuricompte Agri Plus</li> <li>- Sécuricompte Agriculteur (arrêt commercialisation)</li> </ul> </li> </ul>	<b>par an par an</b>	<b>48,00 118,90</b>



# Résolution d'un litige

## Directeur d'agence

Il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée

## Service Écoute Client

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service en écrivant à l'adresse qui suit: Crédit Agricole du Morbihan, Service Écoute Client, Avenue de Keranguen 56956 Vannes Cedex 9

## Vos adresses et numéros utiles

### Des services pour répondre à vos besoins professionnels



#### AVEO\*

l'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité

Assistance monétique : 0825 826 098 (0,15 €/min)

Assistance échange de données informatiques : 0825 876 680 (0,15 €/min)

[www.aveo-groupe.com](http://www.aveo-groupe.com)



#### CA-CERTIFICAT +

La signature électronique du Crédit Agricole

[www.ca-certificat-plus.com](http://www.ca-certificat-plus.com)



#### PACK E-COMMERCE

La solution "tout compris" pour créer votre site de vente en ligne

[www.monpackecommerce.com](http://www.monpackecommerce.com)



#### C.T.CAM\*

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole

[www.ctcam.fr](http://www.ctcam.fr)

\* **AVEO** : SAS au capital de 8 130 704 € dont le siège social se situe 2 quai du commerce C.P. 101 69266 LYON cedex 09 - RCS 421 287 996 LYON ; **C.T.CAM** : filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - RCS 799 869 342 LE MANS.

### Des innovations à votre service

Gérer votre budget, planifier vos projets, géolocaliser une agence... Pour vous accompagner au quotidien, le Crédit Agricole met à votre disposition des applications mobiles iPhone®\* et Android™\* et des sites dédiés.



#### MON CONSEILLER\* l'application bancaire du Crédit Agricole en Bretagne

Pour garder contact avec son conseiller et avoir tous les numéros d'urgence dans la poche.



#### MA BANQUE\*

Maîtriser et optimiser son budget.

Planifier ses projets à l'avance en toute sérénité.



#### PACIFICA\*

Déclarer son sinistre avec son mobile.

Prendre des photos des dégâts.

\*L'utilisation des applications suppose de détenir un téléphone ou tablette compatible et de disposer d'un forfait auprès de votre opérateur téléphonique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store, l'Android Market ou le Windows Store. Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc ; Windows© est une marque commerciale de Microsoft corporation.

# Vos contacts

## Votre agence en direct

Pour retrouver  
l'intégralité  
des lignes directes  
de vos agences



[ca-morbihan.fr/banque-assurance.html](http://ca-morbihan.fr/banque-assurance.html)

## Votre conseiller en direct



[ca-bretagne.fr/monconseiller](http://ca-bretagne.fr/monconseiller)

## Une information, un conseil ?

09 74 75 56 56

Appel non surtaxé



Service ouvert 6J/7  
de 8H30 à 18H00  
(13H le samedi).

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :  
**ca-morbihan.fr**

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire.

En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

**Crédit Agricole du Morbihan** - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07. 022. 976, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr), contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTRouGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02.

Le Crédit Agricole du Morbihan propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAMCA et CNP. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

**PACIFICA**, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré – 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 – 352 358 865 RCS PARIS.

**PREDICA**, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 997 087 050 € entièrement libéré – 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS – 334 028 123 RCS PARIS.

**CAMCA**, société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances, 53 rue de la Boétie, 75008 Paris, N°SIREN : 784 338 527.

**CNP IAM**, S.A. avec Conseil d'administration au capital de 30 500 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 4 place Raoul Dautry 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 383 024 189.

23/11/15 - PBCM170CGB2016\_AGRIS56\_V8- Crédit photo : Thinkstock et Fotolia

Imprimé sur papier certifié PEFC

« promouvoir la gestion durable des forêts »



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.